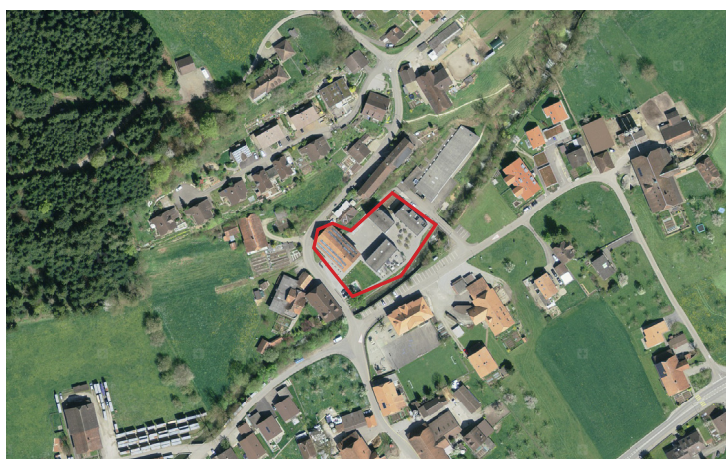


**Densité des utilisateurs  
Périmètre de restructuration «Mühleareal», Herbligen**

	Mühle-areal	Commune de Herbligen
Utilisateurs du territoire L+A	219 + 17	429 + 107
Densité des utilisateurs du territoire <sup>1</sup> L+A/ha	144	58
Densité des constructions <sup>2</sup> SP/STd	0,8	0,2



Orthophoto: © swisstopo

**Présentation du site**

Le lotissement accueille environ 220 habitants et 20 personnes y exerçant une activité. La densité des utilisateurs du territoire, qui atteint 144 utilisateurs (logement et activités) par hectare, est considérablement plus élevée que la moyenne de toutes les zones d'habitation, zones mixtes et zones centrales de la commune. La densité des constructions est quatre fois supérieure à la moyenne communale. Par rapport au reste du canton, le lotissement comporte une densité des utilisateurs élevée et présente les caractéristiques typiques d'un périmètre de restructuration.

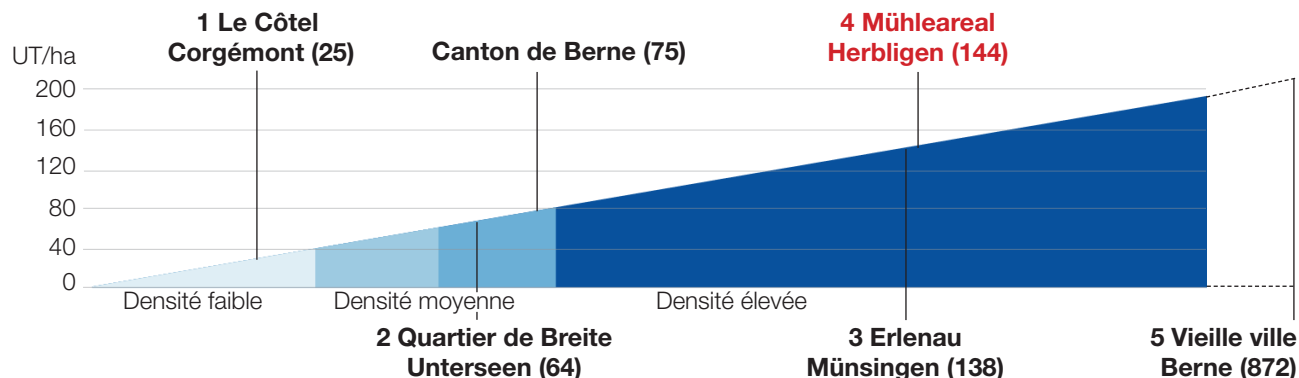
**Aménagement**

Dans les périmètres de restructuration et de densification, il peut arriver qu'une vision claire du développement souhaité fasse défaut. Dans le cas du «Mühleareal», la commune et une entreprise générale, propriétaire du terrain, ont lancé un concours de mandats parallèles mettant en concurrence trois bureaux d'architecture. Les trois projets, élaborés indépendamment les uns des autres, ont fourni la possibilité intéressante de procéder à une comparaison. De cette façon, la densité adéquate a pu être définie, et le projet gagnant être perfectionné. Le caractère moderne des nouvelles constructions, la coexistence harmonieuse de l'ancien et du nouveau ainsi que la générosité des espaces extérieurs fournissant d'agréables possibilités de détente sont autant de gages de qualité. Une comparaison avec l'exemple d'Erlenau montre que deux lotissements présentant une densité des utilisateurs et une densité des constructions presque identiques peuvent avoir des physionomies très différentes.



Photo: OACOT, canton de Berne

**Comparaison de la densité des utilisateurs du territoire**



1 La densité des utilisateurs du territoire est définie par le nombre de personnes utilisant un hectare du territoire (logement ou activités) dans les zones d'habitation, zones mixtes ou zones centrales construites.  
2 La densité des constructions peut être calculée à l'aide de l'indice brut d'utilisation du sol (IBUS), défini par le rapport entre la somme des surfaces de plancher (SP) et la surface de terrain déterminante (STd).

